

L'an deux mil quinze et **le vingt-huit août à 20 heures 30**, le Conseil municipal de la commune de Garnerans, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Dominique VIOT, Maire.

Présents: Mme Christèle FORET, Messieurs Pierre BAILLY-BECHET, Hugues DE BROSES, Arnaud DE CERTAINES, Brice DUCRUIX, Emile LIEBAUD, Régis LORAS, Roger RIBOLLET, Gilles VATOUX et Dominique VIOT.

Absents représentés : Pierre BOULLY donne pouvoir à Roger RIBOLLET, Stéphane CANTE donne pouvoir à Emile LIEBAUD.

Absente excusée : Evelyne MONFRAY

Absent : Jean-Pierre BACHELARD

Monsieur le Maire informe le conseil municipal de la réception le jour du conseil municipal soit **le vingt-huit août** de la lettre de démission du conseil municipal de Gisèle Vapillon. Cette démission prend effet immédiatement.

Secrétaire de séance Emile LIEBAUD

Nombre de conseillers en exercice : **14**

Présents et représentés : 12

Date de la convocation : 12 août 2015

Date d'affichage : 12 août 2015

Conformément à l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur Emile LIEBAUD a été nommé secrétaire de séance.

Le compte-rendu de la séance du 26 juin 2015 est approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés au Conseil Municipal du 28 août 2015.

Ordre du jour

- Modification des horaires d'ouverture au public du secrétariat
- Renouvellement autorisation signature convention avec AJC concernant les TAP

Délibérations

N°21 : MODIFICATION DES HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC DU SECRETARIAT DE MAIRIE

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de modifier les horaires d'ouverture au public du secrétariat de Mairie soit :

- Mardi : 15h00 à 18h30
- Mercredi : 9h00 à 12h00
- Vendredi : 13h30 à 16h30

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, ➤ACCEPTÉ à l'unanimité des membres présents et représentés les nouveaux horaires d'ouverture au public du secrétariat de Mairie.

N°22 : Renouvellement Autorisation signature convention de partenariat – animation des Temps d’Activités Périscolaires dans le cadre du projet éducatif de territoire (PEDT) avec l’AJC pour l’année 2015-2016

Monsieur le Maire demande à l’assemblée de lui renouveler l’autorisation de signer la convention avec l’AJC concernant la convention de partenariat – animation des Temps d’Activités Périscolaires dans le cadre du projet éducatif de territoire (PEDT) pour l’année 2015-2016.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré : **AUTORISE, à l'unanimité des membres présents et représentés, Monsieur le Maire, à renouveler la convention de partenariat – animation des Temps d’Activités Périscolaires dans le cadre du projet éducatif de territoire (PEDT) pour l’année 2015-2016 avec l’AJC.**

Rapports Commissions

Action sociale et culturelle et services à la population

Eté calme au niveau social.

Groupement fioul : une enquête de satisfaction sera envoyée la semaine suivant le conseil.

Bibliothèque : l’animatrice principale souhaite arrêter et personne n’est identifié pour la remplacer. L’enquête réalisée semble indiquer qu’il y a peu d’intérêt de la population pour une bibliothèque à Garnerans. Celle-ci pourrait être fermée ou recentrée sur l’école.

Urbanisme et environnement

Le câble téléphonique à Romans qui avait été arraché a enfin été enlevé par Orange après presque un an.

Un rendez-vous à lieu le 2 septembre avec la Semcoda pour présentation d’un projet d’aménagement d’une maison au cœur du village.

Un panneautage et une barrière sont à l’étude pour empêcher l’accès au stade et à la piste autour aux véhicules à moteur.

Un devis est demandé pour déboucher des évacuations d’eaux pluviales à Romans en limite avec Illiat.

Les travaux des eaux pluviales chemin du Pellerat sont pratiquement terminés ; il reste un goudronnage devant l’entrée du cimetière, la finition du trottoir et quelques retouches.

Le caniveau à l’entrée du lotissement de la Sablonnière a été refait par l’agent technique et le premier adjoint.

Finances

Etat au 12 août :

44,53 % en dépenses fonctionnement

45,50 % en recettes de fonctionnement

39,32 % en dépenses d'investissement

66,61 % en recette d'investissement

Economies

La mise en place d'une flamme avec la machine à timbrer permet de remplacer les enveloppes marquées « Commune de Garnerans » par des enveloppes simples 85% moins cher. Néanmoins cela ne représente à l'année qu'une économie d'environ 100 €.

Contrats de location des photocopieurs.

Les contrats ont été renégociés avec Rex Rotary avec comme changement :

- remplacement du photocopieur N&B de l'école
- remplacement de la sauvegarde automatique par un système plus récent permettant le partage de fichiers via Internet
- suppression des quantités minimum de copies facturées
- baisse du tarif unitaire de la copie
- réengagement pour 5 ans

Le nouveau contrat représente une économie de 2 270 € par an sur la base des consommations passées et plus si les consommations baissent.

Communication fêtes et cérémonies

Le panneau lumineux est installé. La taille des messages est à voir car les messages actuels de la communauté de communes ne sont pas très visibles.

L'ancien panneau est à enlever et sera réinstallé à Romans (position à définir en réunion publique).

Le label village Internet est en cours d'examen. L'objectif est de rendre plus attractive la commune avec ce label.

La prochaine réunion de quartier aura lieu le 18 septembre pour le quartier Pellerat-Trèves de Galle-3 coins.

Questions / informations diverses

La **fusion des communautés de communes** est à l'ordre du jour dans le cadre de la loi NOTRE. Des réunions ont eu lieu avec les bureaux des communautés de communes voisines de Montmerle 3 Rivières, Saône-Beaujolais (Belleville-Beaujeu) et Mâconnais-Beaujolais (Crêches-sur-Saône, Chaintré, la Chapelle-de-Guinchay, Romanèche-Thorins,...) qui ont déjà des partenariats dans le domaine économique et touristique.

Cet ensemble de 68 000 habitants permettrait d'anticiper le passage du minimum de 15 000 habitants imposés par la loi Notre à un minimum probable de 50 000 dans les années à venir.

La création d'un ensemble basé sur le bassin de vie avec une dimension rurale forte est cohérente entre les communautés d'agglomérations de Mâcon au nord et Villefranche au sud qui ont des logiques de villes.

Le fait d'être à cheval sur 3 départements et 2 régions n'est pas bloquant.

Mutualisation : un schéma de mutualisation est à l'étude par la présidente de la communauté de communes Val de Saône Chalaronne et sera soumis au conseil municipal en octobre afin qu'il puisse donner son avis (avis purement consultatif).

Accès Internet avec la fibre optique

Plusieurs consultations ont été lancées pour un raccordement à Internet par la fibre avec ou sans évolution du téléphone. Les coûts d'abonnement et les frais d'installation du matériel font que le choix s'est porté sur une solution simple de raccordement Internet seul avec K'Net pour un montant de 49,90 € HT par mois soit 59,88 € TTC.

La mairie est raccordée depuis août. Le raccordement a été possible en aérien par le chemin du stade et passage de la fibre au-dessus du parking.

Le câblage entre le secrétariat de mairie et l'école a été réalisé et permettra la connexion de l'école en remplacement de l'abonnement Amplivia à 84,01 € par mois.

L'abonnement à la livebox Orange est conservé dans l'immédiat pour le téléphone et en solution de secours pour Internet en cas de problème avec la fibre.

Le câblage entre le secrétariat de mairie et l'avancée de toit de la salle des fêtes au-dessus du panneau d'affichage est réalisé. Il permettra de prévoir l'installation d'un hot spot wifi.

L'ADEPEI a sollicité comme chaque année la commune pour réaliser l'Opération Brioches : le conseil ne donne pas suite.

Intervention en août de la médecine du travail pour examiner les postes de travail des agents communaux. En attente du rapport mais situation satisfaisante avec quelques recommandations.

La séance est levée à 23 h.

Prochain Conseil le vendredi 25 septembre 2015 à 20h30

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Le Maire,

Dominique VIOT.